








## CHARTRE DE BONNES PRATIQUES POUR L'EXPLOITATION ET LE SUIVI OLFACTIF DE L'UNITE DE METHANISATION SUR LA COMMUNE DE LE CHAY

**En tant qu'associés d'AGRI-SEUDRE ENERGIES, en adhérant à la présente charte nous nous engageons à adopter les bonnes pratiques suivantes :**



*Afin de maintenir le dialogue avec mon voisinage et le territoire,*

-  Nous cherchons à comprendre les craintes et préoccupations des riverains, nous apportons des réponses claires à leurs questions.
-  Nous publions sur le site internet d'Agri-Seudre Energies le bilan annuel de l'installation.
-  Une fois le site en fonctionnement, nous sommes à l'écoute des remarques éventuelles et nous organisons un échange avec les riverains pour répondre aux sujets soulevés.
-  Nous contribuons à améliorer la connaissance de la méthanisation par le grand public en permettant des visites de site, ou en organisant des événements sur l'installation ou sur la méthanisation.

*Pour prévenir et limiter les risques d'odeurs,*

-  Nous missionnons à nos frais un organisme indépendant qui assurera une veille olfactive avec la participation des citoyens sur la durée.
-  Nous nous engageons à conduire l'installation de manière à réduire au minimum le risque d'odeurs.
-  Nous mettons en place les solutions adéquates pour traiter les émissions odorantes qui seraient mises en évidence durant la veille olfactive citoyenne, selon des critères à définir en amont avec l'organisme indépendant.

**Afin de rendre possible cette démarche, les riverains et voisins de l'unité de méthanisation :**

-  Portent à la connaissance d'Agri-Seudre Energies toute interrogation que peut susciter la conduite de l'unité.
-  S'engagent à participer activement à la veille olfactive citoyenne conduite par l'organisme indépendant.

**En appliquant la présente charte, AGRI-SEUDRE ENERGIES fixe des objectifs au-delà de la réglementation et adopte une démarche de dialogue et de bonne entente, tout en adoptant une posture d'amélioration continue des bonnes pratiques.**

**Les associés d'AGRI-SEUDRE ENERGIES  
Le 24 janvier 2020**

M. Côme DE VILLELUME



SCEA LES RIVOLLETS  
Représentée par M. BOUCHET



EARL LA PLATRELLE  
Représentée par M. GOULEVANT



SAS ZOO FAUNE TROPICAL  
Représentée par M. CAILLE



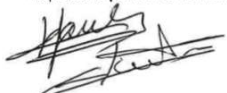
M. Aurélien SEGUINAUD



SA NASKEO ENVIRONNEMENT  
Représentée par M. LUGARDON



GAEC GAUTIER  
Représenté par MM GAUTIER



EARL DE PELARD  
Représentée par M. MOUSSET



SCEA DU DOMAINE DE LA GRANGE  
Représentée par M. BOTTON



Coopérative OCEALIA  
Représentée par Mme BOBIN



EARL GUILLET  
Représentée par M. GUILLET



M. Didier HERVOUET

